Image not found or type unknown

Supprimer cotitulaire d un bail

Par **noisette13_old**, le **13/11/2007** à **18:44**

bonjour
je souhaite supprimer mon ami du bail car il n'habitera plus avec moi prochainement, et mon agence me dit quil faut réetablir un bail plus réexaminer mon dossier au niveau des revenus. n'est il pas plus logique que le nom de mon ami soit supprimer du bail si lui fait un courrier a l agence et que le contrat ne soit plus qu a mon nom?
merci de me repondre urgent

Par **Jurigaby**, le **13/11/2007** à **18:50**

Bonjour.

L'agence a raison. qui dit suppression d'un d'un cotitulaire du bail dit nouveau bail..

Donc 2 possibilités:Soit le bailleur refait un nouveau bail soit on rajoute un avenant au bail existant. C'est la bailleur qui choisit.

Par **noisette13_old**, le **15/11/2007** à **17:21**

merci pour votre reponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés